



## Paiement à la pompe dans le cadre du programme d'essence prépayée de la Colombie-Britannique

Le 13 mars 2008

La Loi Grant stipule qu'à compter du 1er février 2008, tout achat de carburant en Colombie-Britannique devra être prépayé et ce, en tout temps. Sous cette nouvelle réglementation, les détenteurs de la carte PHH pourront se procurer du carburant de deux façons : par paiement anticipé ainsi que par paiement à la pompe.

Vous trouverez ci-dessous une liste à jour des sociétés pétrolières qui proposent le paiement à la pompe aux détenteurs de la carte PHH en Colombie-Britannique. Veuillez prendre note que la date d'entrée en vigueur de cette offre dans les stations-services Shell a été déplacée au 31 mars 2008.

**Où est-ce offert?** *Information mise à jour le 7 mars 2008*

Société pétrolière	Date de mise en application	Limite de transactions quotidiennes*	Limite par transaction (\$)*
Chevron	Offert	Aucune limite	100 \$
Esso	Offert	3	100 \$
Husky/Mohawk	Offert	Aucune limite	Aucune limite
Petro-Canada	Offert	2	100 \$
Shell	Le 31 mars 2008	3	100 \$

\* Remarque : La pompe s'arrête automatiquement si la limite mentionnée ci-dessus est atteinte. Le conducteur doit alors se présenter au comptoir.

**Les limites s'appliquent à toute carte de parc ou de crédit (Visa et MasterCard, par exemple). Les limites imposées par les pétrolières visent à protéger leurs clients et ne peuvent pas être modifiées.** Chevron seule fait exception; la limite pour la carte de parc est de 100 \$, alors que la limite pour les cartes de crédit est de 200 \$.

*Ces limites ne s'appliquent que lors d'un paiement à la pompe. Les limites ne s'appliquent pas si le conducteur se présente d'abord au comptoir pour payer son carburant d'avance.*